

# Focus grands enjeux

## Notre approche de la finance durable

enfin, la notion de progressivité dans l'intégration de ces critères, avec un projet étalé dans le temps et inscrit dans les objectifs d'entreprise à horizon 2026.

L'intégration de l'ESG au processus d'investissement de Covéa Finance est directement liée au travail de fond que constituent les Perspectives Économiques et Financières. La matérialisation de l'intégration de l'analyse financière et extra-financière au processus de prise de décision d'investissement est également illustrée par la mise à jour de la comitologie de la société, qui a notamment contribué à organiser la prise en compte de l'ESG dans les choix d'investissement. Une volonté qui se traduit aussi concrètement par la participation (physique mais également sur la base de travaux d'analyse) des analystes financiers et extra-financiers de la société à des comités d'investissement et à plusieurs comités transverses thématiques, dont les comités matières premières, énergie et banque.

1. Le sigle ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

**H**istoriquement, Covéa Finance pratique une approche globale de l'ESG<sup>1</sup> au travers de sa chaîne

de valeur. Une posture en phase avec son modèle de gestion fondé sur la collégialité, la transversalité et la recherche de performance absolue plutôt que relative, dans un cadre de risque maîtrisé (recherche du meilleur couple rendement/risque).

Les grands principes encadrant la déclinaison de l'ESG chez Covéa Finance prennent en compte la recherche d'alignement d'intérêts entre les parties prenantes (qui s'exprime notamment dans l'exercice des droits de vote); la nécessité d'un équilibre entre les trois piliers (E, S et G) de façon à ce que la recherche de performance sur l'un ne se fasse pas au détriment des autres, et ce malgré des enjeux parfois contradictoires;

## Finance durable

Le plan stratégique « Ambition 2026 » comprend un projet dédié à la finance durable, qui doit permettre à la société de consolider son expertise sur ce sujet, en phase avec la montée en puissance de la réglementation.



La dimension ESG est bien présente au cœur du plan « Ambition 2026 », avec un objectif précis : matérialiser la philosophie de Covéa Finance en se réappropriant, en interne, la notation des émetteurs privés, afin d'en avoir la maîtrise totale. La société entend ainsi consolider le traitement de la « matière ESG », renforcer son intégration dans l'organisation, faciliter sa diffusion et son appropriation par l'ensemble des collaborateurs à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Un projet qui fait écho au renforcement de la réglementation et à la nécessité d'être en mesure de communiquer avec la plus grande transparence sur ces sujets et d'être actif face aux enjeux environnementaux.

## Données extra-financières

Comme son nom l'indique, la notation extra-financière est une évaluation ne se basant pas uniquement sur les performances économiques d'une entreprise, mais prenant aussi en compte son comportement à l'égard de l'environnement, son respect des valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance.



Autant de critères utiles pour un investisseur qui veut estimer la responsabilité sociale d'une entreprise avant de l'intégrer à son portefeuille. Cette notation, souvent effectuée par le biais de fournisseurs extérieurs, demeure cependant encore assez opaque faute de normes communes à tous les organismes (problème de qualité de données provenant des sociétés, différence de méthodologie des fournisseurs de scores ESG). Ainsi, une même société peut être très bien ou très mal notée selon l'angle de vue adopté par telle ou telle agence. Ce constat d'instabilité et de manque de transparence alimente la volonté de Covéa Finance de renforcer son indépendance et la maîtrise de ces éléments particulièrement sensibles.



## Reporting

La fiabilité des données extra-financières est d'autant plus essentielle que celles-ci s'intègrent dans un reporting réglementaire qui positionne les fonds en fonction de leur notation extra-financière.

Pour Covéa Finance, c'est un enjeu évidemment majeur au regard de sa volonté d'intégrer de manière systématique dans le processus de décision l'appréciation de ces critères, afin de pouvoir regarder au-delà de la performance financière. Le renforcement de la transparence et de la lisibilité de cette notation extra-financière apparaît ainsi comme un prérequis indispensable pour faciliter son appropriation par les équipes de Gestion.

Dernier point : le groupe Covéa est lui-même tenu à un reporting dans le cadre de sa propre Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) des entreprises. Il récupère à cet effet auprès de ses filiales les informations qui vont lui permettre de remplir ses obligations légales : une démarche à laquelle Covéa Finance contribue pleinement.